

ORIENTATION D'AMENAGEMENT – GARE DE L'ETAT

Le site de la Gare de l'Etat fait l'objet de deux études d'aménagement. L'une sur le Pôle d'Echange Multimodal et l'autre sur le Projet de Rénovation Urbain. Ce secteur constitue l'interface, la « rotule urbaine », entre le quartier du Chemin vert et le centre ville. Les aménagements et les constructions envisagés sur ce site devront répondre à des enjeux de continuité et d'articulation urbaine. Ce site correspond par ailleurs au point bas pour l'écoulement des eaux de pluie de Nantilly et d'une partie des Hauts Quartiers.

Pour ces différentes raisons, une orientation d'aménagement est proposée au PLU.

Le site restera en grande majorité à usage public avec l'aménagement d'un vaste espace public végétalisé et intégrant un bassin de rétention. Ce dernier ne devra pas s'inscrire en rupture par rapport au reste du site. Sauf impossibilité technique, le bassin sera ouvert, traité avec de faibles pentes, en continuité de l'espace public. Des liaisons douces vers le Chemin Vert et le centre ville seront aménagées au cœur de l'espace public. Une voie de liaison sera créée entre le giratoire de la piscine et le futur Pôle d'Echange Multimodal.

